

Délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal du 30 janvier 2024

délibération 2024-01 : budget Commune 2024 – autorisation d'ouverture de crédits d'investissement. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-02 : Plan local d'urbanisme - approbation de la modification de droit commun n°1. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-03 : budget participatif – lancement du projet et approbation du règlement. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-04 : résiliation de la convention de mise à disposition des services techniques communaux pour l'entretien des voiries communautaires. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-05 : convention de subventionnement 2024 avec l'association « Tapage à Sanguinet ». *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-06 : mandat au Centre de gestion des Landes pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer une consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-07 : règlement de formation des agents de la collectivité – modification n°5. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-08 : plan de formation 2024 des agents de la Commune. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-09 : création d'un emploi permanent d'animateur à temps complet et suppression d'un emploi permanent d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-10 : création d'un emploi permanent de gardien-brigadier de police municipale. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-11 : création d'un emploi temporaire à temps complet de technicien principal de 1^{ère} classe. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2024-12 : création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité – suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique. *Approuvée à l'unanimité.*